

## Indications pour les documents d'évaluation pour le travail pratique individuel TPI

Contenu :

Position 1 : Réalisation et résultat du travail

Position 2 : Documentation

Position 3 : Présentation

Position 4 : Entretien professionnel

Un dossier complet est rempli pour chaque candidat<sup>1</sup>. A la fin de l'examen, il sera signé par le chef expert.

### Renseignements personnels du candidat, des experts et du supérieur direct du candidat.

Les experts et le supérieur direct du candidat entrent les informations demandées.

### Feuille de notes : Résumé des notes obtenues dans les différentes positions et note finale du TPI.

Cette page est remplie par les experts. Un exemple illustre le calcul à effectuer.

#### Position 1 : Réalisation et résultat du travail

##### Choix :

Le choix des compétences opérationnelles / objectifs évaluateurs doit être cohérent avec le mandat du TPI. Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles (CM et CSP) doivent également être spécifiées.

##### Observation :

Le supérieur direct du candidat observe le candidat lors de l'exécution du TPI. Il observe toutes les compétences choisies (objectifs évaluateurs, CM et CSP) et prend note de tous les observations / événements (positifs et négatifs) importants pour l'évaluation ultérieure du niveau de réussite. Ses notes (mots clés) sont suffisamment claires, précises quant au contenu et compréhensibles pour des tierces personnes.

##### Evaluation :

Sur la base des notes saisies dans la grille d'évaluation, le supérieur direct du candidat donne une note. L'équipe des experts examinera la validité de cette proposition de note. Le supérieur direct du candidat et l'équipe d'experts se mettent d'accord sur l'évaluation.

#### Position 2 : Documentation

Le candidat, à la fin de l'exécution du TPI, donne la documentation à son supérieur direct pour l'évaluation et remet au même moment un deuxième exemplaire pour l'équipe d'experts afin qu'ils puissent préparer l'entretien professionnel. Le supérieur direct du candidat évalue la documentation sur la base des critères de la grille d'évaluation. L'équipe d'experts examinera la validité de cette proposition de note. Le supérieur direct du candidat et l'équipe d'experts se mettent d'accord sur l'évaluation.

#### Position 3 : présentation

L'équipe d'experts évalue la présentation sur la base des critères de la grille d'évaluation.

#### Position 4 : entretien professionnel

L'équipe d'experts évalue l'entretien professionnel sur la base des questions établies dans la grille d'évaluation et des réponses du candidat (notes sous forme de mots clés).

---

<sup>1</sup> **Avis :** afin de faciliter la lecture de ce document, le genre masculin est utilisé comme générique.

**Trucs et astuces pour le TPI :**

- ✓ **Surligner (en couleur) les objectifs évaluateurs à examiner**
- ✓ **Consigner des observations le plus concrètement possible : p. ex. en cas de constatations négatives, argumenter en expliquant ce qui n'a pas fonctionné/n'est pas correct et dire pourquoi.**
- ✓ **Consigner aussi bien les observations positives que négatives par écrit. Ce qui n'a pas été examiné doit être mentionné (pas examiné).**
- ✓ **Remplir les documents à l'ordinateur pour une meilleure lisibilité.**
- ✓ **Le supérieur direct du candidat doit être présent durant l'exécution du TPI.**

|                     |
|---------------------|
| <b>Candidat</b>     |
| Nom :               |
| Prénom :            |
| Date de naissance : |

|          |                     |
|----------|---------------------|
| Canton : | Année de l'examen : |
|----------|---------------------|

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Entreprise formatrice : |  |
| Domaine d'activité :    |  |

Cocher la case si le TPI combine deux travaux pratiques.

|                                |  |             |
|--------------------------------|--|-------------|
| Travail pratique n°1           |  | Date :      |
| Supérieur direct du candidat : |  | Signature : |
| Expert :                       |  | Signature : |
| Expert :                       |  | Signature : |

|                                |  |             |
|--------------------------------|--|-------------|
| Travail pratique n°2           |  | Date :      |
| Supérieur direct du candidat : |  | Signature : |
| Expert :                       |  | Signature : |
| Expert :                       |  | Signature : |
| Chef expert :                  |  | Signature : |

|             |  |
|-------------|--|
| Remarques : |  |
|-------------|--|

|                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| <b>Feuilles de notes</b> | Nom et prénom du candidat : |
|--------------------------|-----------------------------|

| Positions                            | Notes (au point ou au demi-point) |                   |           | Pondération | Résultats |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|-------------|-----------|
|                                      | Supérieur direct du candidat      | Collège d'experts | Remarques |             |           |
| 1 Réalisation et résultat du travail |                                   |                   |           | 70%         |           |
| 2 Documentation                      |                                   |                   |           | 10%         |           |
| 3 Présentation                       |                                   |                   |           | 10%         |           |
| 4 Entretien professionnel            |                                   |                   |           | 10%         |           |

|   |  |
|---|--|
| <b>Note des différentes positions du travail pratique individuel TPI, arrondie au dixième :</b> |  |
|---|--|

**Exemple de calcul :**

| Position                             | Notes (au point ou au demi-point) | Pondération | Calcul            | Résultats |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------|-------------------|-----------|
| 1 Réalisation et résultat du travail | 5.5                               | 70%         | Note / 100 * 70 % | 3.85      |
| 2 Documentation                      | 4.5                               | 10%         | Note / 100 * 10 % | 0.45      |
| 3 Présentation                       | 5.0                               | 10%         | Note / 100 * 10 % | 0.5       |
| 4 Entretien professionnel            | 4.5                               | 10%         | Note / 100 * 10 % | 0.45      |

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>Notes des différentes positions du travail pratique individuel TPI, arrondie au dixième :</b> | <b>5.25 = 5.3</b> |
|--|-------------------|

|          |
|----------|
| Candidat |
|----------|

|       |        |
|-------|--------|
| Nom : | Prénom |
|-------|--------|

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (préparation / disposition)   |   |                         | Remarques<br>Indication : tous les points doivent être remplis |   |                         |
|---|---|-------------------------|--|---|-------------------------|
| Compétence opérationnelle   | Objectifs évaluateurs   | N°                      | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...)                   | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de planifier les procédés de fabrication et sont conscients de l'importance liée à la disponibilité des matières premières. Ils sont également conscients de l'importance liée à une manipulation juste et appropriée des matières premières. Ils connaissent les exigences opérationnelles en vigueur (prescriptions de fabrication et instructions de travail) pour la planification, pour l'échantillonnage et pour les analyses des matières premières et ils les appliquent en conséquence.  | Ils planifient le procédé de fabrication à réaliser.  | A 1.1                   |  |   |                         |
|   | Ils décrivent les risques pour l'homme et l'environnement associés à l'utilisation des matières premières.  | A 1.7                   |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC participent activement à la préparation des installations et des appareils associés aux procédés de fabrication. Ils sont parfaitement conscients de l'importance d'une préparation professionnelle et méthodique des installations et des appareils. L'intervention et la maintenance sur les appareils et les installations sont clairement spécifiées et réglementées dans les directives internes et les prescriptions spécifiques. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien. | Ils expliquent la structure des installations de production utilisées à l'aide de la schématique RI.  | C1.2                    |  |   |                         |
|   | Ils élaborent des schémas de procédés à l'aide de la documentation d'un processus donné.  | C1.3                    |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de conduire des procédés chimiques et technologiques selon des prescriptions de fabrication. Dans le cas d'une déviation du processus normal, ils sont capables d'analyser rapidement la situation et de prendre les mesures correctives qui s'imposent. Afin de conduire des installations et des équipements techniques en toute sécurité, les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC utilisent les principes de base de la mesure, de l'automatisation et de la régulation.   | Ils justifient l'application des procédés utilisés dans les productions chimiques et physiques, dans les productions biotechnologiques, dans les productions pharmaceutiques. | D 3.2<br>D 4.2<br>D 5.2 |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de collecter des paramètres de procédés et de les évaluer dans les limites de leurs compétences. Ils sont pleinement conscients de l'importance de la saisie et du traitement des paramètres et des données issus des procédés. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC appliquent les procédures administratives liées aux bonnes pratiques de production et utilisent des documents de manière responsable.   | Ils effectuent des calculs associés à un procédé.   | D 6.8                   |  |   |                         |
| <b>Compétences méthodologiques (CM)</b><br>- Techniques de travail et résolution des problèmes<br>- Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus<br>- Stratégies d'information et de communication<br><br><b>Compétences sociales et personnelles (CSP)</b><br>- Capacité à communiquer<br>- Aptitude au travail en d'équipe<br>- Autonomie et responsabilité   |   |                         |  |   |                         |
| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (préparation / disposition)   |   |                         | Remarques<br>Indication : tous les points doivent être remplis |   |                         |
| Compétence opérationnelle   | Objectifs évaluateurs   | N°                      | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...)                   | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |

| <b>Préparer les matières premières</b>   |   |       |  |
|--|---|-------|--|
| <p>Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de planifier les procédés de fabrication et sont conscients de l'importance liée à la disponibilité des matières premières. Ils sont également conscients de l'importance liée à une manipulation juste et appropriée des matières premières. Ils connaissent les exigences opérationnelles en vigueur (prescriptions de fabrication et instructions de travail) pour la planification, pour l'échantillonnage et pour les analyses des matières premières et ils les appliquent en conséquence.</p>  | <p>Ils s'assurent de la disponibilité des matières premières en stock.</p>                      | A 1.2 |  |
|  | <p>Ils étiquettent correctement les récipients.</p>   | A 1.8 |  |
| <p>Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de transporter dans l'entreprise et en toute sécurité les matières premières utilisées dans les différents procédés. Ils sont conscients des dangers liés aux transports et ils en tiennent compte dans la pratique de leur activité. Ils utilisent les différents moyens de transport internes dans l'entreprise selon les exigences en vigueur (directives de service, prescriptions de fabrication).</p>   | <p>Ils exécutent des transports de matières premières.</p>                                      | A 2.2 |  |
| <b>Mettre à disposition les installations et les appareils afin de préparer les processus</b>  |   |       |  |
| <p>Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC participent activement à la préparation des installations et des appareils associés aux procédés de fabrication. Ils sont parfaitement conscients de l'importance d'une préparation professionnelle et méthodique des installations et des appareils. L'intervention et la maintenance sur les appareils et les installations sont clairement spécifiées et réglementées dans les directives internes et les prescriptions spécifiques. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien.</p> | <p>Ils exécutent des travaux sur les installations en fonction des exigences de production.</p> | C 1.5 |  |
|  | <p>Ils exécutent des contrôles de fonctionnement.</p>   | C 1.6 |  |
| <b>Prélever des échantillons</b>   |   |       |  |
| <p>Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de prélever des échantillons dans différents récipients. Ils connaissent parfaitement les dangers associés à la manipulation des matières premières et des récipients et sont tout à fait conscients des mesures de sécurité s'y rapportant. Les manipulations impliquant un contact direct avec les matières premières est strictement réglementée dans les prescriptions et les directives internes de l'entreprise. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien.</p>    | <p>Ils appliquent les mesures de sécurité appropriées lors des prélèvements d'échantillons.</p> | B 2.1 |  |

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (méthodologie, documentation)  |   |       | Remarques   |   |                         |
|--|---|-------|---|---|-------------------------|
|  |   |       | Indication : tous les points doivent être remplis |   |                         |
| Compétence opérationnelle  | Objectifs évaluateurs   | N°    | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...)      | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |
| <b>Introduire des matières premières dans les installations et les appareils</b>   |   |       |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables d'introduire des matières solides, liquides et gazeuses dans les différentes installations (réacteurs, récipients, cuves, R). Ils veillent à utiliser du matériel de transfert adapté et à manipuler de manière sûre, écologique et rationnelle les matières premières, tout en ménageant les ressources disponibles.  | Ils introduisent des matières premières dans des appareils, des récipients et des installations.                  | D 1.1 |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de prélever des échantillons de matières dans des appareils et des installations. Ils s'appliquent à utiliser les dispositifs de prélèvement adaptés. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC utilisent les équipements de protection individuelle lors de la prise d'échantillon de matières premières selon les directives en vigueur dans l'entreprise.   | Ils prélèvent des échantillons de matières solides, liquides et gazeuses dans des appareils et des installations. | D 7.1 |   |   |                         |
| <b>Collecter et évaluer les paramètres de procédés</b>   |   |       |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de collecter des paramètres de procédés et de les évaluer dans les limites de leurs compétences. Ils sont pleinement conscients de l'importance de la saisie et du traitement des paramètres et des données issus des procédés. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC appliquent les procédures administratives liées aux bonnes pratiques de production et utilisent des documents de manière responsable.  | Ils saisissent des paramètres de procédés à l'aide d'instruments de mesure.                                       | D 6.1 |   |   |                         |
|  | Ils évaluent des mesures.   | D 6.2 |   |   |                         |
|  | Ils déduisent sur la base de mesures et de résultats d'analyses des mesures à prendre adaptées à la situation.    | D 6.3 |   |   |                         |
|  | Ils documentent un procédé selon les directives internes en vigueur.  | D 6.6 |   |   |                         |
|  | Ils effectuent des calculs associés à un procédé.   | D 6.8 |   |   |                         |
| <b>Utiliser les sources d'énergie</b>  |   |       |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont à même d'utiliser en toute sécurité les différentes sources d'énergie à disposition dans les entreprises. Ils sont tout à fait conscients d'une utilisation optimale des ressources énergétiques. L'utilisation en toute sécurité des sources d'énergies est régie par des directives et des prescriptions internes à l'entreprise. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien. | Ils utilisent les sources d'énergies disponibles dans les bâtiments de production                                 | B 1.1 |   |   |                         |

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (méthodologie, documentation)  |   |                         | Remarques   |   |                         |
|--|---|-------------------------|---|---|-------------------------|
|  |   |                         | Indication : tous les points doivent être remplis |   |                         |
| Compétence opérationnelle  | Objectifs évaluateurs   | N°                      | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...)      | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |
| <b>Transformer des matières premières par des procédés chimiques et technologiques (domaine spécifique production chimique)</b>  |   |                         |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de conduire des procédés chimiques et technologiques selon des prescriptions de fabrication. Dans le cas d'une déviation du processus normal, ils sont capables d'analyser rapidement la situation et de prendre les mesures correctives qui s'imposent. Afin de conduire des installations et des équipements techniques en toute sécurité, les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC utilisent les principes de base de la mesure, de l'automatisation et de la régulation.  | Ils exécutent des procédés chimiques et technologiques, biotechnologiques et pharmaceutiques en production.   | D 3.1<br>D 4.1<br>D 5.1 |   |   |                         |
|  | Ils conduisent des procédés chimiques et technologiques, biotechnologiques et pharmaceutiques en production.  | D 3.3<br>D 4.3<br>D 5.3 |   |   |                         |
|  | Ils surveillent des procédés chimiques et technologiques, biotechnologiques et pharmaceutiques en production. | D 3.4<br>D 4.4<br>D 5.4 |   |   |                         |
| <b>Préparer les matières premières</b>   |   |                         |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de planifier les procédés de fabrication et sont conscients de l'importance liée à la disponibilité des matières premières. Ils sont également conscients de l'importance liée à une manipulation juste et appropriée des matières premières. Ils connaissent les exigences opérationnelles en vigueur (prescriptions de fabrication et instructions de travail) pour la planification, pour l'échantillonnage et pour les analyses des matières premières et ils les appliquent en conséquence.   | Ils échantillonnent les matières premières à utiliser.  | A 1.3                   |   |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de prélever des échantillons dans différents récipients. Ils connaissent parfaitement les dangers associés à la manipulation des matières premières et des récipients et sont tout à fait conscients des mesures de sécurité s'y rapportant. Les manipulations impliquant un contact direct avec les matières premières est strictement réglementée dans les prescriptions et les directives internes de l'entreprise. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien. | Ils prélèvent des échantillons de matières dans des récipients et des réservoirs.                             | B 2.3                   |   |   |                         |

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (méthodologie, documentation)   |  |       | Remarques                                    |   |                         |
|---|--|-------|--|---|-------------------------|
| Indication : tous les points doivent être remplis   |  |       |  |   |                         |
| Compétence opérationnelle   | Objectifs évaluateurs  | N°    | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...) | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |
| <b>Collecter et évaluer les paramètres de procédés</b>  |  |       |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de collecter des paramètres de procédés et de les évaluer dans les limites de leurs compétences. Ils sont pleinement conscients de l'importance de la saisie et du traitement des paramètres et des données issus des procédés. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC appliquent les procédures administratives liées aux bonnes pratiques de production et utilisent des documents de manière responsable.   | Ils déduisent sur la base de mesures et de résultats d'analyses des mesures à prendre adaptées à la situation. | D 6.3 |  |   |                         |
|   | Ils exécutent de manière autonome les contrôles en cours de procédés.  | D 6.5 |  |   |                         |
| <b>Mettre à disposition les installations et les appareils afin de les préparer pour les processus</b>  |  |       |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC participent activement à la préparation des installations et des appareils associés aux procédés de fabrication. Ils sont parfaitement conscients de l'importance d'une préparation professionnelle et méthodique des installations et des appareils. L'intervention et la maintenance sur les appareils et les installations sont clairement spécifiées et réglementées dans les directives internes et les prescriptions spécifiques. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC ont une parfaite connaissance des directives internes et ils les appliquent en conséquence dans leur travail quotidien. | Ils expliquent le processus de fabrication à l'aide d'un schéma de procédé.                                    | C 1.1 |  |   |                         |
|   | Ils exécutent des travaux sur les installations en fonction des exigences de production.                       | C 1.5 |  |   |                         |
| <b>Nettoyer les installations, les appareils et les petites pièces</b>  |  |       |  |   |                         |
| Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de nettoyer et de décontaminer des installations, des appareils et de petites pièces d'installation de manière appropriée. Ils ont conscience de l'importance du nettoyage et exécutent de manière responsable les travaux de nettoyage et de décontamination. Le nettoyage s'effectue selon des directives et des prescriptions internes à l'entreprise. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC connaissent parfaitement ces directives et ils les appliquent correctement, en conséquence dans leur travail quotidien.   | Ils exécutent les procédures de nettoyages des appareils et des petites pièces avec des moyens adaptés.        | E 1.1 |  |   |                         |
|   | Ils exécutent les procédures de nettoyage des installations.   | E 1.2 |  |   |                         |
|   | Ils vérifient l'efficacité du nettoyage.   | E 1.3 |  |   |                         |
| En marge des appareils et des installations, les locaux et les zones de travail destinés à la fabrication des substances actives et des produits d'application à haute valeur ajoutée sont également très importants. Les technologues en production chimique et pharmaceutique CFC sont en mesure de nettoyer et de décontaminer les locaux ainsi que les zones de travail de manière appropriée. Ils appliquent correctement les directives en vigueur dans l'entreprise.   | Ils nettoient les locaux et les zones de travail.  | E 2.1 |  |   |                         |
|   | Ils vérifient l'efficacité du nettoyage.   | E 2.2 |  |   |                         |

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail (méthodologie, documentation)  |   |       | Remarques  |   |                         |
|--|---|-------|--|---|-------------------------|
|  |   |       | Indication : tous les points doivent être remplis  |   |                         |
| Compétence opérationnelle  | Objectifs évaluateurs   | N°    | + = positif<br>(Le/la... est complet/ète...)   | - = négatif (déductions)<br>(N'a pas fait/a négligé...) | Ne peut pas être évalué |
| <b>Préparer les matières premières</b>   |   |       |  |   |                         |
| Les technologistes en production chimique et pharmaceutique CFC sont capables de planifier les procédés de fabrication et sont conscients de l'importance liée à la disponibilité des matières premières. Ils sont également conscients de l'importance liée à une manipulation juste et appropriée des matières premières. Ils connaissent les exigences opérationnelles en vigueur (prescriptions de fabrication et instructions de travail) pour la planification, pour l'échantillonnage et pour les analyses des matières premières et ils les appliquent en conséquence. | Ils utilisent les équipements de protection individuelle pour tous les travaux. | A 1.4 |  |   |                         |
| <b>Compétences méthodologiques (CM)</b><br>- Techniques de travail et résolution des problèmes<br>- Comportement écologique<br>- Stratégie d'information et de communication<br><b>Compétences sociales et personnelles (CSP)</b><br>- Capacité à communiquer<br>- Autonomie et responsabilité   |   |       | - Sécurité au travail et protection de la santé<br>- Approche et action interdisciplinaires axées sur les<br>- Aptitude au travail en équipe |   |                         |

Echelle de notes pour l'évaluation : 6 = très bien, 5 = bien, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).

| Position 1 : Réalisation et résultat du travail   |        | Proposition de notes du supérieur direct du candidat : |
|---|--------|--|
| L'équipe d'experts a examiné la validité de la proposition de note.<br><br>L'équipe d'experts et le supérieur direct du candidat se sont mis d'accord sur la note.<br><br>Remarques : |        |  |
| Supérieur direct du candidat :  | Date : | Signature :  |
| Expert 1 :  | Date : | Signature :  |
| Expert 2 :  | Date : | Signature :  |

## Position 2 : Documentation

**La documentation pour le TPI sélectionné doit comporter les aspects suivants :**

- Une page de titre avec le titre, une table des matières, des relevés d'opérations, des considérations individuelles
- Description du travail en annexe du formulaire de saisie (énoncé du travail d'examen)
- Planification de l'exécution du travail (planification approximative de 1/2 journée)
- Le journal de travail (tous les jours)
- Documents servant à la traçabilité des activités (par exemple, R + I diagramme, feuilles de charge, certificats d'analyse, numéro de produit, numéro de lot, ...)
- Observations finales et conclusion : une évaluation des résultats obtenus et une conclusion
- Annexes

**La documentation fait partie intégrante du processus de qualification (position 2) et est évaluée par le supérieur direct du candidat.**

- Les critères individuels doivent être évalués selon l'échelle de notes :  
6 = très bien, 5 = bien, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).
- La moyenne des critères individuels donne la note de la Documentation.
- La moyenne doit être arrondie à l'unité ou au demi-point.

Candidat :

Nom :

Prénom

**Echelle de notes pour l'évaluation** : 6 = très bien, 5 = bien, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).

| Critères d'évaluation  | Commentaires et justification de l'évaluation / de la réduction de la note | Note |
|--|--|------|
| <b>Qualité de la documentation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propre et organisée, complète (et avec toutes les annexes requises)</li> </ul> |  |      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage professionnel correct</li> </ul>  |  |      |
| <b>Utilisation des connaissances professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observations claires et complètes</li> </ul>                |  |      |
| <b>Aspects formels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les aspects formels sont respectés</li> </ul>   |  |      |
| <b>Mise en œuvre des processus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification du temps approprié</li> </ul>                                    |  |      |
| <b>Journal de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhensible et complet</li> </ul>  |  |      |

| Critères d'évaluation   | Commentaires et justification de l'évaluation / de la réduction de la note | Note   |
|---|--|--|
| - Réaliste  |  |  |
| <b>Traçabilité</b><br>- Les documents / dossiers permettent une bonne traçabilité   |  |  |
| <b>Observations finales et conclusion :<br/>évaluation des résultats obtenus – conclusion</b><br>- Les résultats présentés sont suffisamment décrits                                      |  |  |
| - Considérations personnelles / réflexion   |  |  |
| <b>Calcul de la note : somme des notes des 10 critères, divisée par 10, arrondie à l'unité ou au demi-point</b>   |  |  |
| <b>Position 2 : Documentation</b>   |  | <b>Proposition de note du supérieur direct du candidat :</b> |
| <p>L'équipe d'experts a examiné la validité de la proposition de note.<br/>L'équipe d'experts et le supérieur direct du candidat se sont mis d'accord sur la note.</p> <p>Remarques :</p> |  |  |
| Supérieur direct du candidat :  | Date :   | Signature :  |
| Expert 1 :  | Date :   | Signature :  |
| Expert 2 :  | Date :   | Signature :  |

## **Position 3 : Présentation**

### **Evaluation et moyens auxiliaires**

- Est évalué le contenu de la présentation concernant le travail réalisé.
- Les techniques de présentation (diversité et utilisation des moyens auxiliaires, expression linguistique, gestuelle) ne sont pas évaluées.
- Pour sa présentation, le candidat peut utiliser tous les documents, supports de démonstration, etc., à sa disposition.

### **La présentation fait partie intégrante du processus de qualification (position 3) et est évaluée par l'équipe d'experts.**

- Les critères individuels doivent être évalués selon l'échelle de notes :  
6 = très bon, 5 = bon, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).
- La moyenne des critères individuels donne la note de la Présentation.
- La moyenne est arrondie à l'unité ou au demi-point.

Candidat :

Nom :

Prénom

**Echelle de notes pour l'évaluation** : 6 = très bien, 5 = bien, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).

| Critères d'évaluation   | Commentaires et justification de l'évaluation / de la réduction de la note | Note |
|---|--|------|
| <b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Salutations, structure de la présentation, description sommaire du travail pratique</li></ul> |  |      |
| <b>Partie principale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Description des travaux préparatoires et de la planification.</li></ul>                  |  |      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Les processus et les procédés traités sont décrits.</li></ul>   |  |      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Le travail personnel est expliqué.</li></ul>  |  |      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Les résultats obtenus sont évalués.</li></ul>   |  |      |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Eventuels difficultés, écarts et problèmes rencontrés sont expliqués.</li></ul>                                   |  |      |

| Critères d'évaluation  | Commentaires et justification de l'évaluation / de la réduction de la note | Note   |
|--|--|--|
| <b>Bilan</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- La conclusion et la réflexion personnelle sont présentées lors du bilan final.</li> </ul>   |  |  |
| <b>Compétences méthodologiques, personnelles et sociales</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu de la présentation est techniquement correct, précis, clair, concis et correspond au travail effectué / aux documents transmis.</li> </ul> |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation a une structure logique, un vocabulaire approprié et suit un fil conducteur.</li> </ul>   |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps a été respecté (10-20 minutes)</li> </ul>  |  |  |
| <b>Calcul de la note : somme des notes des 10 critères, divisée par 10, arrondie à l'unité ou au demi-point</b>  |  |  |
| <b>Position 3 : Présentation</b>   |  | <b>Note :</b> <input style="width: 50px; height: 20px; border: 2px solid black;" type="text"/> |

|            |        |             |
|------------|--------|-------------|
| Expert 1 : | Date : | Signature : |
| Expert 2 : | Date : | Signature : |

## **Position 4 : Entretien professionnel**

### **Evaluation et moyens auxiliaires**

- L'entretien professionnel se base sur le travail pratique, la documentation et la présentation du TPI réalisé.
- L'entretien professionnel doit couvrir de 3 à 5 thèmes axés sur le processus du TPI.
- Critères d'évaluation : précision de la réponse, traçabilité des affirmations, temps nécessaire pour donner des réponses et des explications.

### **L'entretien professionnel fait partie intégrante du processus de qualification (position 4) et est évalué par l'équipe d'experts.**

- Les différents thèmes doivent être évalués selon l'échelle de notes :  
6 = très bon, 5 = bon, 4 = suffisant, 3 = faible, 2 = très faible, 1 = inutilisable (l'utilisation des demi-notes est autorisée).
- La moyenne des notes attribuées aux différents thèmes donne la note de l'Entretien professionnel.
- La moyenne est arrondie à l'unité ou au demi-point.



|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |

**Position 4 : Entretien professionnel**

**Note :**

|            |        |             |
|------------|--------|-------------|
| Expert 1 : | Date : | Signature : |
| Expert 2 : | Date : | Signature : |